Pour diffusion immédiate : 1/11/2023 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE LA MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS DE NEW YORK EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ POUR PROTÉGER LES ENTREPRISES ET LES CONSOMMATEURS CONTRE LES CYBER-MENACES

Les modifications apportées aux règlements de New York en matière de cybersécurité, qui sont les premiers au niveau national, exigeront de nouveaux contrôles, des évaluations des risques plus fréquentes et la mise à jour des exigences relatives au signalement afin d'améliorer la protection des New-Yorkais

Ces modifications viennent renforcer l'engagement pris par la gouverneure de renforcer la cybersécurité dans tout l'État suite au lancement de la première stratégie de cybersécurité de l'État de New York

Les règlements révisés sont consultables ici

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui que le Département des services financiers de l'État de New York a modifié ses règlements de pointe en matière de cybersécurité afin d'améliorer la gouvernance de la cybersécurité, d'atténuer les risques et de protéger les entreprises et les consommateurs new-yorkais contre les cybermenaces. Les règlements ainsi modifiés tiennent compte de l'impact important des premiers règlements sur la cybersécurité, qui ont permis de définir le cadre innovant dont s'inspirent aujourd'hui les régulateurs financiers fédéraux et étatiques pour se protéger contre les cybermenaces, ainsi que de l'effort général déployé par la gouverneure pour renforcer la protection des entreprises et des consommateurs à l'échelle de l'État. Une copie des règlements adoptés est disponible sur le site web du DFS.

« New York a toujours ouvert la voie en matière de protection des entreprises et des consommateurs face aux menaces en ligne, et grâce à ces modifications apportées à nos règlements en matière de cybersécurité, nous continuons à établir la norme au niveau national »**, a déclaré la gouverneure Hochul.** « Après avoir adopté la toute première stratégie de cybersécurité de l'État, renforcé les moyens cybernétiques des forces de l'ordre de l'État et promulgué une législation historique pour protéger notre réseau énergétique contre les cyberattaques, mon administration redouble ses efforts pour s'assurer que les institutions financières disposent des garanties leur permettant

de protéger les données essentielles de leurs clients et ainsi préserver l'intégrité de notre système financier », a-t-elle ajouté.

Adrienne A. Harris, surintendante des services financiers de l'État de New York, a déclaré : « Ce règlement poursuit la stratégie de transformation du département, axée sur les données, concernant la vigilance en matière de cybersécurité. Les cyberattaques se multiplient et ces mises à jour obligent le secteur des services financiers à mettre en place des normes et des contrôles plus stricts pour sécuriser les données à caractère sensible. Le recours plus fréquent à des moyens de protection éprouvés tels que l'authentification multifactorielle sera obligatoire, tout en conservant la souplesse fondée sur le risque des règlements historiques en matière de cybersécurité. »

« Ces règlements actualisés relatifs à la cybersécurité renforcent le leadership de New York en matière de cyber politique intelligente et efficace », **a déclaré Colin Ahern, Responsable de la cybersécurité de l'État de New York.** « Les nouveaux règlements reposent sur notre approche fondée sur les risques pour incorporer la cybersécurité à une gouvernance renforcée, des contrôles des accès et des évaluations plus robustes, des dispositions actualisées en matière de rapports, y compris pour les logiciels de rançon, et des exigences en matière de formation du personnel ; ces règlements relèvent les normes en matière de résilience cybernétique. Alors même que les cybermenaces deviennent de plus en plus complexes, l'État de New York continue de proposer des solutions innovantes pour sécuriser les systèmes essentiels, sauvegarder les données et protéger aussi bien les consommateurs que les entreprises. Je félicite la gouverneure et le Département des services financiers (Department of Financial Services) d'avoir fait progresser ces nouvelles normes cybernétiques efficaces. »

Les nouvelles règles renforcent l'approche du Département des services financiers (DFS) fondée sur les risques afin de s'assurer que la cybersécurité fasse partie intégrante du planning d'activité, de la prise de décision et de la gestion continue des risques des entités réglementées. Les principaux changements apportés aux règlements sont les suivants :

- Des exigences renforcées en matière de gouvernance ;
- Des contrôles supplémentaires pour empêcher tout accès initial non autorisé aux systèmes informatisés et pour prévenir ou atténuer la propagation d'une attaque ;
- L'obligation de procéder à des évaluations des risques et des vulnérabilités à intervalles plus réguliers, et d'élaborer des plans de réponse aux incidents, de poursuite de l'activité et de reprise après sinistre qui soient plus robustes ;
- Des exigences actualisées en matière de signalement, y compris une nouvelle obligation de déclarer les paiements effectués dans le cadre d'un ransomware ; et
- Des recommandations actualisées invitant les entreprises à investir au moins une fois par an dans des programmes de formation et de sensibilisation à la cybersécurité permettant d'anticiper les attaques d'ingénierie sociale et qui soient adaptés en fonction du modèle d'entreprise et du personnel de l'entreprise.

Dans le cadre de son approche de la cybersécurité axée sur les données, le DFS a mené d'importantes actions de sensibilisation en organisant des colloques et des conférences sur la cybersécurité et en engageant un dialogue avec les autorités de réglementation nationales, fédérales et internationales, les professionnels du secteur et d'autres experts dans le domaine de la cybersécurité. L'amendement adopté responsabilise les entreprises réglementées par le DFS et les entités agréées quant à la mise en œuvre de protections en matière de cybersécurité et veille à ce qu'elles maintiennent des défenses informatiques appropriées compte tenu de leur taille, de la nature de leurs activités et du type de données détenues, entre autres considérations pertinentes, tout en continuant à stimuler la croissance de l'industrie des services financiers de New York.

Sous la direction de la gouverneure Hochul, l'État de New York continue de créer un modèle national en matière de politique de cybersécurité intelligente et efficace. Au début de l'année, la gouverneure a lancé la toute première stratégie de cybersécurité de l'État de New York, une feuille de route complète visant à renforcer la cyber-résilience aux quatre coins de l'État. La gouverneure Hochul a également lancé un programme national de partage des services en matière de cybersécurité pour protéger les entités des comtés et des collectivités locales, ce qui représente plus de 65 000 ordinateurs de l'État qui appartiennent au gouvernement, et elle a renforcé les capacités cybernétiques des forces de l'ordre de l'État en développant l'unité de lutte contre la criminalité informatique (Computer Crimes Unit), l'unité de cyber analyse (Cyber Analysis Unit) et le centre de lutte contre la criminalité sur Internet à l'encontre des enfants (Internet Crimes Against Children Center) au sein de la police de l'État de New York. L'année dernière, la gouverneure Hochul a également promulgué une loi historique visant à protéger le réseau énergétique de l'État de New York contre les cyberattaques. Face à l'évolution rapide des cybermenaces, l'État de New York reste à l'avant-garde de la politique de cybersécurité et continue de renforcer ses défenses dans les secteurs public et privé.

Le DFS organisera plusieurs webinaires afin de donner un aperçu des nouveaux règlements en matière de cybersécurité. Les modalités d'inscription pour ces formations et les délais de mise en conformité sont consultables sur le site web du DFS.